

**MAIRIE**  
**DE**  
**SANDRANS**  
01400

**CONSEIL MUNICIPAL n°21**  
**du 1 Février 2016 à 20 heures 00**

Tél.04 74 24 52 20  
Fax.04 74 24 52 37

COMPTE-RENDU

L'an deux mille seize et le 1 Février à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard OLLAGNIER, Maire

Présents : Bernard OLLAGNIER, Eric SCHNEIDER, Christelle THOMASSON, Jean-François MORELLET, Bernard JOSSERMOZ, Daniel DELATOUR, Alexandra GHIDELLI, Marc MAZET, Magalie RENARD, Serge ROUSSET, Sandrine ROY, Géraldine VINTER.

Absents : Nathalie COLOMB

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal

Monsieur Marc MAZET est élu secrétaire de séance.

Monsieur Bernard OLLAGNIER demande l'accord du Conseil Municipal pour rajouter à l'ordre du jour 1point à traiter, à savoir :

- Aire de Loisirs : Dénonciation du bail par Monsieur et Madame Jourdan (information)

**Les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité le rajout de ce point au présent conseil.**

**A/Approbation des comptes rendus numéro 19 et 20**

Les Comptes rendus des conseils municipaux 19 et 20 sont approuvés à l'unanimité.

**B/ Délibérations :**

**1-Recensement**

Suite au recrutement d'un agent recenseur, Monsieur Michel PERRET, pour la période du 8 Janvier au 20 Février 2016, une rémunération doit être définie. Une base forfaitaire de 950 Euros est proposée.

**Les Conseillers Municipaux approuvent à l'unanimité cette base forfaitaire de 950 Euros.**

**2-Tableau des emplois permanents**

Une régularisation du tableau des emplois permanents est nécessaire. Il s'agit de créer un emploi d'adjoint administratif 2 ème classe, emploi de secrétaire de mairie, 18H par semaine et de supprimer l'emploi d'agent d'animation, 2 ème classe, 7H51 par semaine et celui d'adjoint administratif 1 ère classe titulaire, emploi de secrétaire 18H par semaine.

**Les Conseillers Municipaux approuvent à l'unanimité cette régularisation du tableau des emplois permanents**

**3-Changement de numérotation et de nom des rues de la commune**

Suite à la demande du CNL, centre national du logement, une approbation est demandée concernant le changement de numérotation et de nom des rues de la commune.

**Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité cette nouvelle numérotation et nomination des rues de la commune.**

#### **4-Dossier PERINI**

Suite au courrier du cabinet d'avocat Reffay & Associés concernant l'affaire Perini, un avis est demandé sur l'opportunité d'une action à mener à l'encontre de Madame Perini.

**Les conseillers municipaux, après débat, acceptent à l'unanimité la poursuite de la procédure à l'encontre de Madame PERINI.**

#### **5-Classement du Presbytère**

L'architecte des bâtiments de France, Madame Emmanuelle Didier, demande le classement du Presbytère comme monument remarquable.

**Les Conseillers Municipaux acceptent à l'unanimité le classement du presbytère comme monument remarquable.**

#### **6-Logement du 58 Route de St Trivier**

Suite à la réception de plusieurs mails de la locataire, une demande a été formulée de sa part pour obtenir 2 autres clefs de la porte du bas de son logement et pouvoir installer à ses frais une chatière dans le couloir. La locataire nous informe également dans un courrier des droits et obligations des parties du bail.

**Les Conseillers Municipaux, après débat, acceptent à l'unanimité la demande d'obtention de clefs supplémentaires et refusent à l'unanimité l'installation d'une chatière dans le couloir. Et prennent note du courrier des droits et obligations des parties du bail.**

#### **7-Salle polyvalente**

Monsieur Laurent CALAMARTE, directeur de l'école, demande que personne ne pénètre pendant les cours à la salle polyvalente. Il serait souhaitable d'obtenir un planning entre l'école et la mairie.

**Les Conseillers Municipaux autorisent à l'unanimité Monsieur Bernard Jossermoz à dresser un planning d'utilisation de la salle polyvalente avec le conseil d'école.**

#### **8-Devis Espace Copie Pro**

Réception du nouveau devis de la société Espace Copie Pro concernant l'édition du bulletin municipal pour un montant de 1084.80 €.TTC, suite à l'augmentation du nombre de pages.

**Les Conseillers Municipaux acceptent à l'unanimité le nouveau devis de la société Espace Copie Pro pour un montant de 1084.80 € TTC et autorisent Monsieur le Maire à le signer.**

#### **9-Prestataire informatique**

Suite à la réception d'un devis de la société FDSI, 2 contrats de maintenance informatique sont proposés.

**Les Conseillers Municipaux, après débat acceptent à l'unanimité le contrat annuel cristal professionnel de la société FDSI pour un montant de 390 € HT soit 468 € TTC.**

#### **10-Adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain)**

Réception du bulletin d'adhésion au CAUE dont le montant est de 60 Euros

**Les Conseillers Municipaux, après débat, refusent à l'unanimité l'adhésion au CAUE.**

### **11-Demande de la Chambre d'Agriculture de l'Ain.**

Courrier de la chambre d'agriculture demandant l'autorisation de disposer des plans cadastraux numérisés, des photos aériennes et des plans locaux d'urbanisme (PLU) de notre commune détenus par le syndicat intercommunal d'électricité.

**Les Conseillers Municipaux, acceptent à l'unanimité la demande d'autorisation de la chambre d'agriculture.**

### **12-Défense de la langue Française**

Courrier émanant de l'association « Défense de la langue française en Pays de Savoie » qui propose d'adopter et de soutenir un manifeste qui représente un engagement concret pour la cause de la langue française.

**Les Conseillers Municipaux approuvent à l'unanimité ce manifeste.**

### **C/ Informations et questions diverses :**

**Monsieur le Maire donne les informations suivantes :**

- **Commissions :** Suite à la démission de madame Nicole Molard quatre sièges sont disponibles :
  - Commission urbanisme-logement-zone d'activité : Madame Géraldine Vinter se porte candidate à ce poste. Sa candidature est acceptée.
  - Commission finances : Aucun candidat
  - Commission voirie –cimetière : Aucun candidat
  - Sous-commission aire de loisirs : Mesdames Christelle Thomasson et Géraldine Vinter se portent candidates à ces postes. Leurs candidatures sont acceptées.  
Une réunion de la commission Aire de Loisirs est programmée le Vendredi 12 Février à 20Heures pour statuer sur le devenir du camping et de l'étang de pêche suite au courrier de Monsieur et madame Joudan dénonçant le bail de location.
- **Contrat de travail :** Emploi d'agent administratif 2 ème classe, emploi de secrétaire de mairie, 18Heures par semaine Renouvellement du contrat de Madame Cécile CHABOT pour une durée de 3 mois, soit jusqu'au 9 avril 2016.
- **Projet d'échange au lieu-dit « Tournus » :** Madame Béatrice Puviland, Cabinet Guy de Framond géomètre, nous informe d'un projet concernant le chemin à créer pour l'échange au lieu-dit « Tournus »
- **Fédération de pêche de l'Ain :** Courrier de la fédération de pêche de l'Ain à la communauté de communes Chalaronne Centre indiquant qu'elle n'avait plus la gestion du plan d'eau Cocagne. Et qu'il faut s'adresser à la mairie pour la redevance sur les ordures ménagères à partir de cette date. (Réunion du Vendredi 12 Février à 20H de la commission Aire de loisirs)
- **Semcoda :** Une nouvelle organisation a été mise en place concernant l'attribution des logements locatifs sociaux. Trois représentants des services sociaux de la commune sont à titulariser. Monsieur Bernard JOSSERMOZ se porte candidat. Sa candidature est acceptée. La proposition sera faite aux membres du CCAS. Madame Géraldine Vinter se porte candidate.
- **Elaboration du PLU :** Le Cabinet Arpège nous informe de l'étude préliminaire et des annexes concernant la mise à jour du zonage d'assainissement.
- **Lagune :** Le S.A.T.E.S.E (Service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration) nous informe de son rapport de visite de la station d'épuration en date du 21/10/2015.
- **Frais scolaires :** Information concernant les frais scolaires pour l'année 2015. Monsieur Bernard Jossiermoz prévoit de convoquer une réunion des 2 commissions scolaires Sandrans et Relevant.
- **Bar restaurant :** Un repreneur est en contact avec la communauté de communes Chalaronne centre
- **Ecole Publique :** Monsieur Grappin (Délégué départemental de l'éducation nationale) nous a transmis le compte rendu de sa visite annuelle de l'école publique, nous demandant de rénover l'école.
- **Service ADS :** Courrier de Monsieur GIRER (président du comité de pilotage du pôle ADS) nous informant de la nouvelle organisation du service ADS.
- **Commune de Vonnas :** Courrier de Monsieur Patrick Chaize (Maire de Vonnas) qui remercie le conseil municipal d'avoir répondu favorablement à sa demande.

- **Arrêtés** : Information de trois arrêtés concernant des virements de crédits réalisés en décembre 2015 sur le budget commune.
- **Relation avec le Trésor Public** : mails échangés entre Monsieur Mariotti (inspecteur divisionnaire à la trésorerie de Chatillon sur Chalaronne) et Monsieur Baillet (secrétaire général de Neuville les dames)
- **Distribution** : Deux ou trois foyers n'auraient pas reçus le bulletin municipal et la convocation à la réunion du PLU le 4 Février : Monsieur le Maire se renseigne auprès du distributeur.
- **Rêve de cirque** : Madame Christelle Thomasson informe d'une réunion avec toutes les associations le Mercredi 10 Février à 20H30

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire clôt la séance à 21H50  
Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents